Elections Législatives du 30 Novembre 1958

Circonscription d'ANGOULÊME



Henri THÉBAUT,
Député-Maire d'Angoulême, à ses électrices et électeurs de la 1ère circonscription

Electrices, Electeurs,

Merci aux 16.201 d'entre vous qui m'ont placé en tête de tous les candidats.

Pourtant je n'ai pas été ménagé.

J'étais l'homme à abattre. On voulait ma défaite.

Or, c'est la victoire qui devient une certitude.

Les propagandes les plus insidieuses se briseront contre le bloc fidèle de tous ceux qui, dimanche dernier, m'ont apporté leurs suffrages.

Les électeurs de M. Tardat **n'oublieront pas que nous avons un idéal commun.**

Ils entendront, j'en suis assuré, l'appel du Président Georges Bidault en ma faveur.

Ceux qui croient à l'action sociale sauront juger et choisir. Mes origines, mon action comme député, Maire et Conseiller Général, témoignent que je suis près de l'homme et que je défends la dignité du travailleur.

Je n'ai pas édifié de château; j'ai, tout simplement, construit des logements, des écoles... Ma préoccupation constante c'est de faire reculer la misère qui, dans notre Charente, est grande à la campagne comme à la ville.

Bien avant certains, j'ai bataillé publiquement pour les grandes réformes qui s'accomplissent sous nos yeux.

Ce qui importe pour moi, avant toute chose, c'est :

— **la sauvegarde des libertés**

— **le progrès social**

— **le maintien de l'unité française.**

Henri THÉBAUT

Député-Maire d'Angoulême,
Conseiller Général de la Charente.
Indépendant Paysan

Vu : Le Candidat.

A PROPOS DES ATTAQUES DE M. RÉTHORÉ

On s'étonnera peut-être que je ne réponde pas aux attaques de M. Réthoré.
Je n'ai pas à me justifier.

Dès le 13 Mai j'ai pris publiquement position et réclamé le retour du Général de Gaulle au pouvoir.

Toutes mes difficultés municipales viennent précisément de cette prise de position.

Je pourrais rappeler que M. Réthoré fut député de 1936 à 1940 et qu'il siègea sur les mêmes bancs que MM. Daladier, Pierre Cot, et Mendès-France.

En 1945 il n'était pas encore Gaulliste puisqu'il se présentait en Charente contre M. Chabanne représentant, lui, les amis du Général de Gaulle.

En 1946, il affrontait le corps électoral dans la Vienne, en 1951, il récidivait dans le Cantal et en 1956 dans les côtes du Nord, sous des étiquettes diverses.

Comment peut-il oser me donner des leçons avec un tel passé.

Henri THÉBAUT.

Un appel de M. Pierre MARCILHACY, Sénateur de la Charente

« Je n'ai pas pris parti au premier tour de scrutin.

Au second tour, je demande aux électeurs de respecter le choix qu'ils ont eux mêmes fait.

Henri Thébaut est le mieux placé des candidats nationaux.

Pour battre le candidat communiste, votez Henri Thébaut.

Pierre MARCILHACY.

Vu : Le Candidat

Guy LEFÉBURE vous parle

Je suis derrière Henri Thébaut :

— parcequ'il a été le seul homme politique de la Charente à prendre position en faveur du retour du Général de Gaulle,

— parcequ'il a prononcé un oui très ferme au 13 Mai.

— un oui sans équivoque à la Constitution

— un oui au Gouvernement de Gaulle.

Je préfère le gaullisme raisonné d'Henri Thébaut au gaullisme verbal et intéressé de M. Réthoré qui ne représente absolument pas, en Charente, ceux qui ont versé leur sang pour l'indépendance de la Patrie sous l'emblème de la Croix de Lorraine.



Guy LEFÉBURE

Candidat remplaçant éventuel

Ancien Officier des Forces Françaises Libres,

Commandeur de la Légion d'Honneur,
Médaille Militaire,
Croix de Guerre (15 citations),
Médaille de la Résistance (5 fois blessé).

Imp. LORELLE - Ruffec